

2026

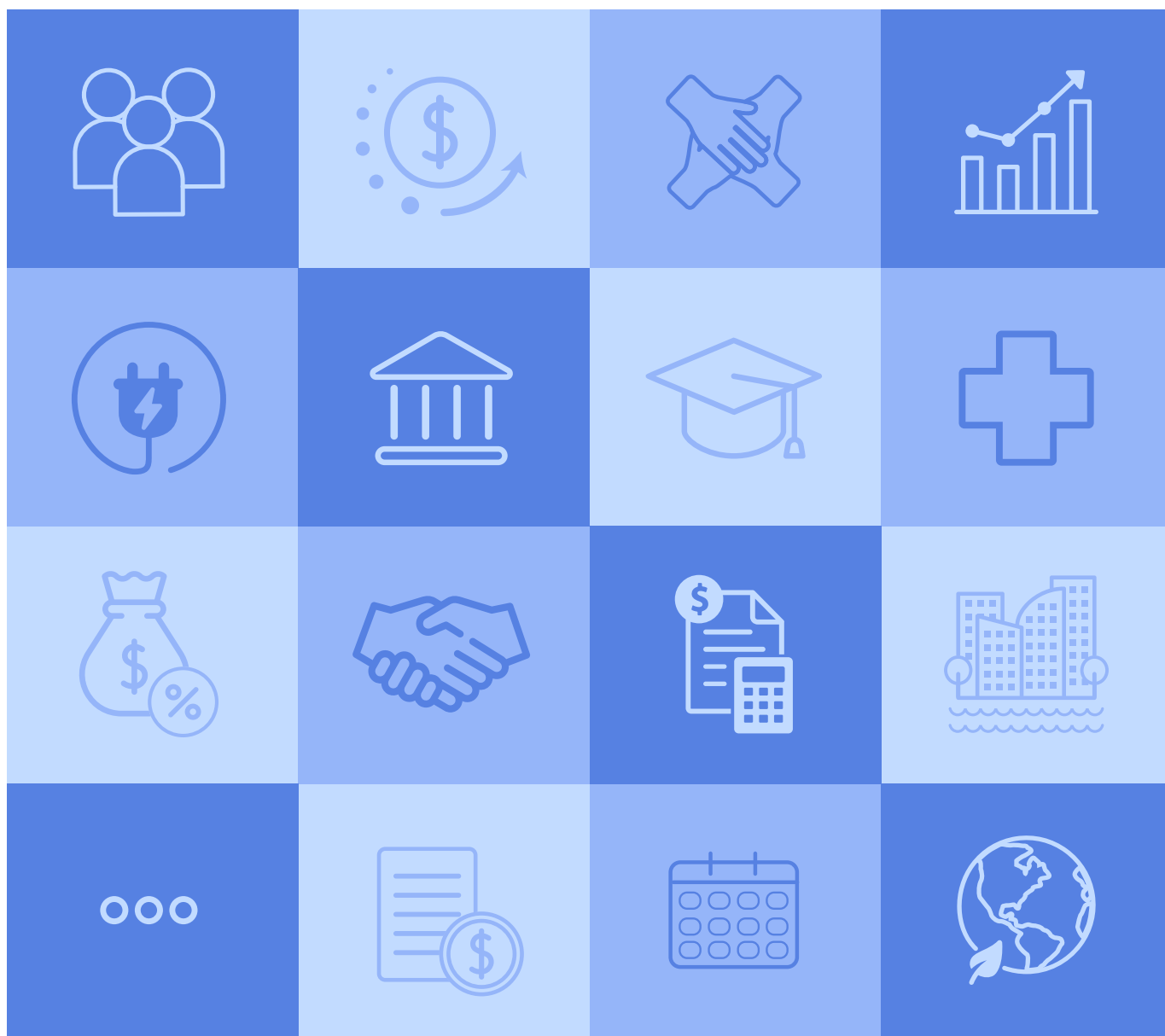


BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Suivi économique de l'Ontario

Janvier à juin 2026



Résumé

- Le présent rapport décrit le rendement économique de l'Ontario sur la base des indicateurs économiques les plus récents.
- Au premier trimestre de 2026, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario, la mesure la plus générale de l'activité économique, a diminué de 0,1 % après avoir connu une diminution de 0,3 % au trimestre précédent. Cela marque la première baisse consécutive trimestrielle de l'activité économique depuis la période de la pandémie de 2020, ce qui signifie que la province a subi une légère récession technique du T4 de 2025 au T1 de 2026.
- Les derniers indicateurs économiques suggèrent que l'économie de l'Ontario a connu une forte embellie au deuxième trimestre de 2026, avec des progrès notables en matière d'emploi, de vente au détail, de ventes de produits manufacturés, de commerce de gros et de balance commerciale internationale.
- Les dernières *Perspectives économiques et budgétaires*, publiées par le BRF en février 2026, projetaient que le PIB réel annuel de l'Ontario augmenterait de 1,4 % en 2026, tandis que le PIB nominal devrait augmenter de 3,6 %. Les dernières données économiques et les événements mondiaux récents, notamment deux baisses trimestrielles consécutives du PIB réel, la chute de la population ontarienne¹ et l'augmentation vertigineuse du prix du pétrole ont exercé une pression baissière sur la projection du BRF concernant la croissance économique pour 2026.

Introduction et contexte

Le Suivi économique de l'Ontario présente un aperçu des dernières tendances de l'économie de l'Ontario sur la base des données économiques les plus récentes disponibles au 14 août 2026.

Chaque trimestre, le gouvernement de l'Ontario (la province) publie les Comptes économiques de l'Ontario (CEO), qui fournissent des données relatives au produit intérieur brut (PIB), ce dernier constituant une mesure exhaustive de l'activité économique en Ontario. Les CEO sont produits par le ministère des Finances de l'Ontario et sont publiés environ quatre mois après la fin du trimestre². Les CEO peuvent être consultés sur la page du site Web de la province consacrée aux [Comptes économiques de l'Ontario](#).

De plus, il existe de nombreux indicateurs économiques mensuels produits par Statistique Canada et d'autres organismes qui fournissent des renseignements sur l'économie de l'Ontario. Ces indicateurs constituent une partie des données sous-jacentes utilisées pour produire les CEO. Le présent rapport s'appuie sur ces indicateurs, qui sont généralement publiés un ou deux mois après la collecte des données et fournissent des renseignements plus récents sur le rendement économique de l'Ontario au cours du dernier trimestre³.

¹ La population de l'Ontario a diminué au cours de chacun des trois derniers trimestres, marquant ainsi la toute première baisse démographique de la province depuis le début des statistiques en 1951.

² La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* établit que les Comptes économiques de l'Ontario trimestriels doivent être publiés dans un délai de 45 jours après la publication des Comptes nationaux des revenus et dépenses de Statistique Canada.

³ Certains de ces chiffres sont révisés périodiquement. Par conséquent, les taux de croissance présentés dans le présent rapport peuvent différer des chiffres actualisés publiés à une date ultérieure.

Le présent rapport est organisé en trois sections :

- un résumé des CEO décrivant le rendement économique de la province au cours du premier trimestre de 2026 (T1 de 2026);
- un résumé des indicateurs économiques mensuels les plus récents pour les ménages et les entreprises de l'Ontario au T2 de 2026;
- une évaluation des dernières perspectives économiques du BRF fondée sur les tendances économiques et événements géopolitiques récents.

Pour obtenir la définition des divers indicateurs économiques présentés dans ce rapport, ainsi que pour la définition technique des concepts économiques, consultez le [Glossaire](#) inclus dans le présent rapport. Pour plus de renseignements sur les données utilisées, consultez la section [Méthodologie](#) du présent rapport.

Comptes économiques de l'Ontario du premier trimestre de 2026

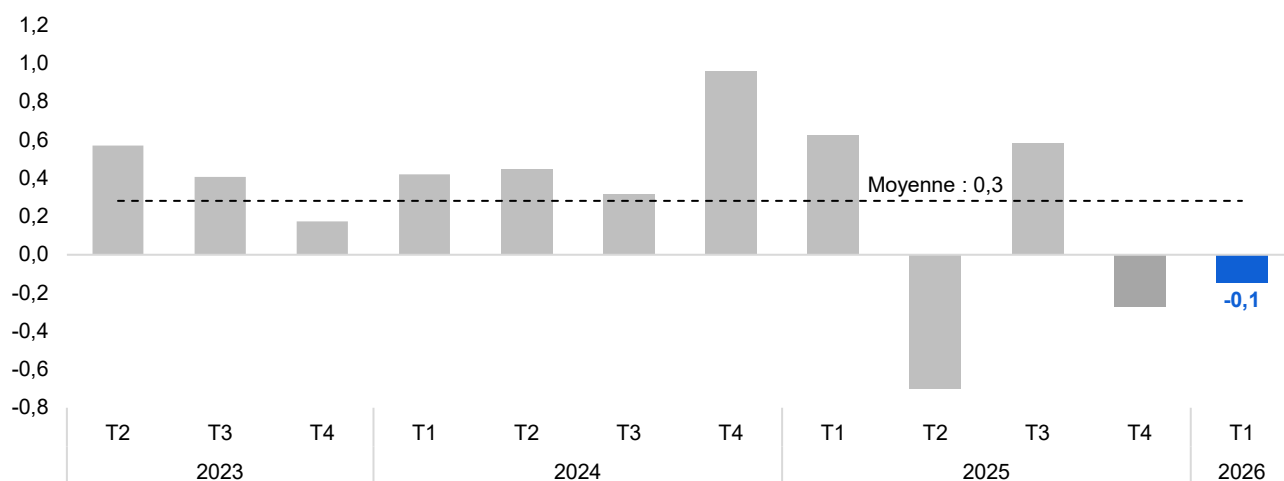
Les Comptes économiques de l'Ontario (CEO) du premier trimestre (janvier à mars) de 2026 ont été publiés le 10 juillet 2026. Ils fournissent une évaluation exhaustive du rendement économique récent de l'Ontario.

Au premier trimestre de 2026, le **produit intérieur brut (PIB) réel de l'Ontario**, la mesure la plus générale de l'activité économique, a diminué de 0,1 % au T1 de 2026 après avoir connu une diminution de 0,3 % au trimestre précédent. Cela marque la première baisse consécutive trimestrielle de l'activité économique depuis la période de la pandémie de 2020, ce qui signifie que la province a subi une légère récession technique du T4 de 2025 au T1 de 2026 (voir l'encadré ci-dessous). Plusieurs enjeux ont mis l'économie de l'Ontario à rude épreuve au cours de la dernière année, notamment l'incidence des tarifs douaniers américains, le déclin démographique et l'augmentation de l'incertitude géopolitique.

Figure 1

Le PIB réel a diminué de 0,1 % au T1 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Le PIB réel mesure l'activité économique en additionnant la consommation des ménages, l'investissement des entreprises, les dépenses publiques, le commerce net (exportations moins importations) et la variation des stocks. Le volume des dépenses dans ces catégories exclut les effets de l'inflation, laquelle aide à relever les tendances économiques sous-jacentes. La baisse de 0,1 % du PIB réel de l'Ontario au T1 de 2026 était attribuable à des changements compensatoires touchant ses principaux composants :

- La consommation des ménages a connu une légère croissance de 0,1 %, laquelle était principalement attribuable à des dépenses en biens non durables (0,8 %) et en services (0,4 %).
- L'investissement des entreprises a reculé de 0,7 %, principalement en raison de baisses enregistrées dans le secteur du logement (-3,8 %) et celui des structures non résidentielles (-1,4 %), lesquelles étaient partiellement compensées par une augmentation de 3,3 % de l'investissement dans les machines et équipements.
- Les dépenses actuelles de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal) ont diminué de 0,5 %, tandis que les dépenses d'immobilisations gouvernementales ont chuté de 2,5 %.
- Les exportations totales ont reculé de 0,4 %, alors que les exportations internationales ont connu une baisse de 0,8 %, laquelle était partiellement compensée par une augmentation de 0,4 % des exportations interprovinciales.
- Les importations totales ont augmenté de 1,6 %, tandis que les importations internationales ont connu une hausse de 2,4 %, laquelle a été partiellement compensée par une diminution de 0,8 % des importations interprovinciales.
- Les stocks ont augmenté de 3,8 milliards de dollars, ce qui a aidé à partiellement compenser les reculs dans les autres facettes de la croissance du PIB réel.

L'économie de l'Ontario a connu une récession technique du T4 de 2025 au T1 de 2026

Les périodes de croissance économique sont interrompues tôt ou tard par des récessions, au cours desquelles le PIB réel diminue. Les récessions peuvent être mesurées par leur longueur, soit le nombre de trimestres où le PIB réel chute, ou par leur profondeur, soit le nombre de points de pourcentage de baisse du PIB réel. Les récessions du passé sont survenues pour des raisons diverses et ont varié par leur profondeur et leur durée.

Les périodes de recul du PIB réel qui durent deux trimestres consécutifs sont généralement appelées « récessions techniques ». Elles sont généralement causées par des facteurs uniques de courte durée. On peut citer, par exemple, l'année 2003, marquée par une panne d'électricité de grande ampleur et l'épidémie de SRAS, ou encore la pandémie de COVID-19 de 2020.

Les ralentissements économiques qui durent trois trimestres consécutifs ou plus peuvent être qualifiés de « récessions générales » et s'accompagnent généralement d'une contraction plus marquée de l'activité économique, dont les répercussions se font sentir dans la plupart des secteurs de l'économie, ainsi que de pertes d'emplois importantes. On peut citer, par exemple, les récessions du début des années 1980, du début des années 1990 et la crise financière de 2008-2009.

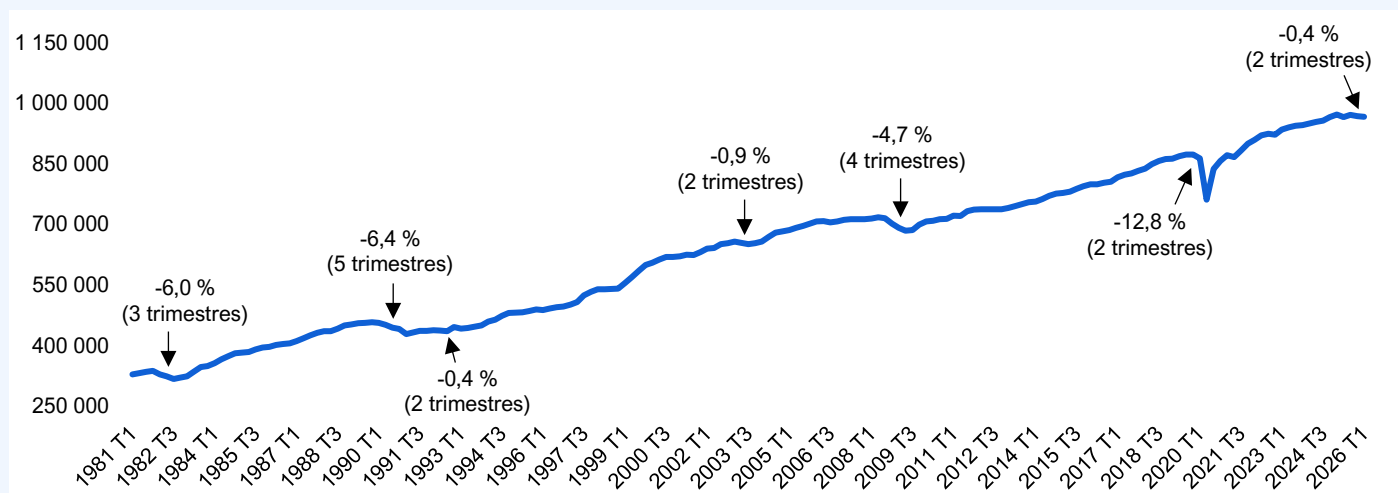
L'Ontario a connu une récession technique du T4 de 2025 au T1 de 2026, où le PIB réel a chuté de 0,4 % au total. Ce recul de l'activité économique découle de facteurs changeants plutôt que de tendances négatives persistantes de grande ampleur sévissant sur toute la période. Par exemple, une forte réduction des stocks a été le principal facteur à l'origine de la baisse du PIB réel au T4 de 2025, tandis que le recul observé au T1 de 2026 était en grande partie attribuable à la diminution du commerce net et des dépenses en immobilisations gouvernementales. Seul l'investissement résidentiel et non résidentiel a chuté durant les deux trimestres.

À ce jour, la récession technique⁴ actuelle (baisse totale du PIB réel de -0,4 %) est comparable à celle de 1992 (-0,4 %), moins marquée que celle de 2003 (-0,9 %) et nettement moins grave que les récessions générales du début des années 1980 (-6,0 %) et du début des années 1990 (-6,4 %) ainsi que la crise financière de 2008-2009 (-4,7 %). Le ralentissement, bref, mais marqué, de l'activité économique observé lors du confinement lié à la pandémie de COVID-19 (-12,8 % sur deux trimestres) était sans précédent parmi toutes les récessions.

Figure 2

L'Ontario a subi sept récessions depuis 1981

PIB réel de l'Ontario, données désaisonnalisées, en millions de dollars enchaînés (2017)



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

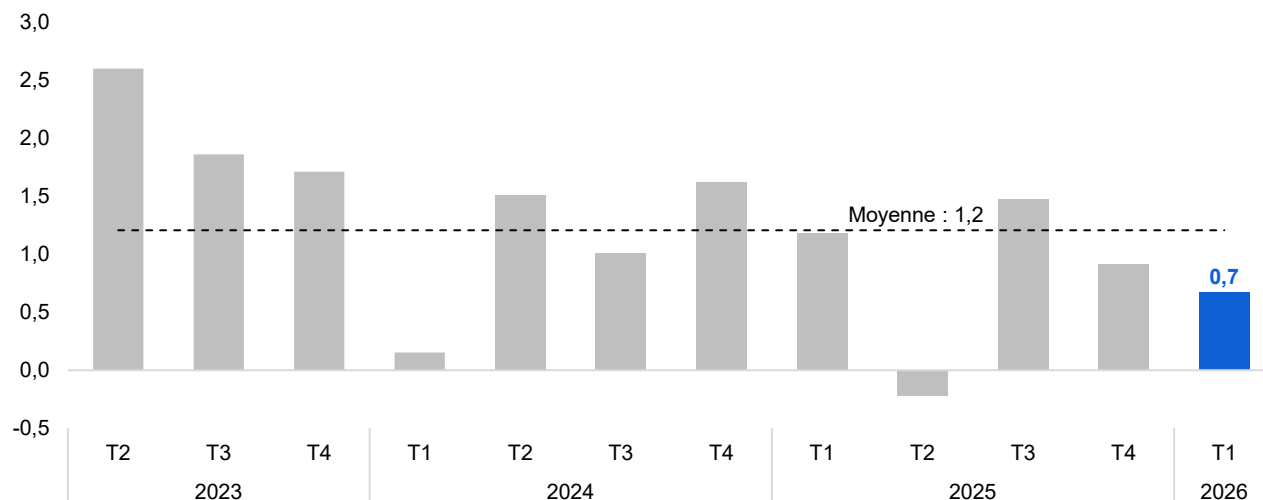
⁴ Le PIB réel trimestriel de l'Ontario fait l'objet de révisions régulières, ce qui pourrait modifier la situation actuelle de récession technique.

Le **PIB nominal**, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale et prend en compte l'inflation, a augmenté de 0,7 % au T1 de 2026, soit un ralentissement relativement à la croissance de 0,9 % enregistrée trimestre précédent. La croissance du PIB nominal de l'Ontario a ralenti au cours des 12 derniers trimestres, en partie en raison de la hausse des taux d'intérêt décidée par la Banque du Canada à partir de 2022 et de l'instauration des tarifs douaniers américains en 2025.

Figure 3

Le PIB nominal a augmenté de 0,7 % au T1 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Du point de vue des revenus⁵, le PIB nominal est calculé en additionnant l'ensemble des revenus générés au sein de l'économie, notamment les revenus du travail⁶, les bénéfices des entreprises⁷, le revenu mixte net⁸, ainsi que d'autres formes de revenus. Au T1 de 2026 :

- Les revenus du travail ont augmenté de 0,8 %, grâce à la hausse continue des salaires horaires, qui a toutefois été partiellement contrebalancée par des pertes d'emplois.
- Les bénéfices des entreprises ont augmenté de 0,9 %, marquant un ralentissement par rapport à la hausse de 1,8 % enregistrée au trimestre précédent.
- Le revenu net mixte a reculé de 1,5 %, après une hausse de 2,0 % au T4 de 2025.
- Toutes les autres formes de revenu ont augmenté de 1,0 %.

Pour des renseignements plus détaillés sur la performance économique de l'Ontario au T1 de 2026, consultez les [Comptes économiques de l'Ontario](#).

⁵ Le PIB nominal peut également être mesuré tant selon une approche fondée sur les dépenses que selon une approche fondée sur les industries. Voir l'[Annexe C : Comment se mesure le PIB](#) des Comptes économiques de l'Ontario.

⁶ Appelé « rémunération des salariés » dans les Comptes économiques de l'Ontario, ce terme inclut les salaires et traitements ainsi que les revenus supplémentaires du travail.

⁷ Appelé « excédent net d'exploitation des sociétés » dans les Comptes économiques de l'Ontario.

⁸ Cela inclut les revenus d'exploitation agricole, les revenus des entreprises non constituées en société par actions et les revenus de location.

Indicateurs économiques de l'Ontario du deuxième trimestre de 2026

Les derniers indicateurs économiques laissent entrevoir une forte progression de l'économie de l'Ontario au deuxième trimestre de 2026 et affichent des gains notables tant au niveau de la consommation des ménages que de l'activité des entreprises.

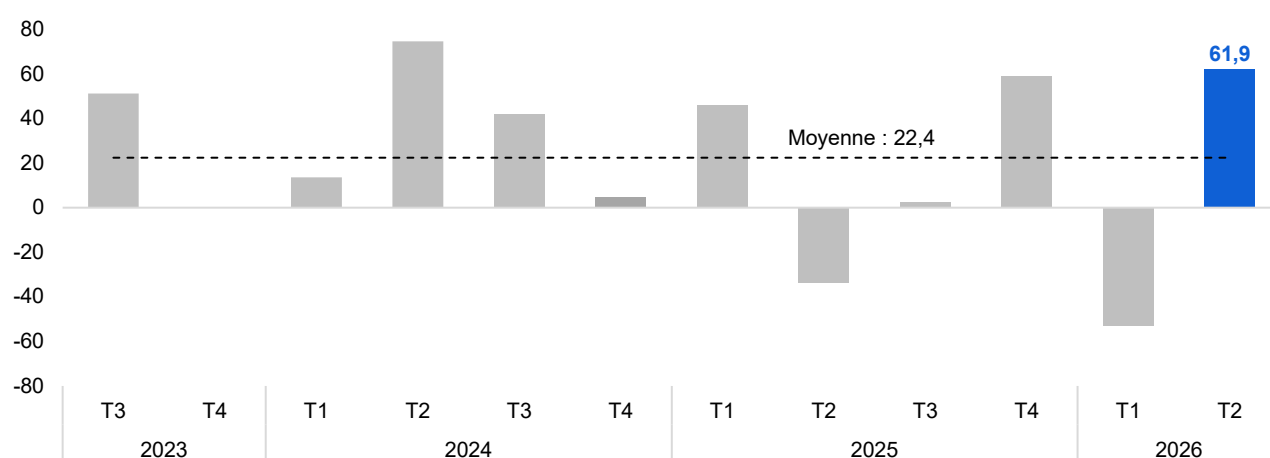
Ménages

L'**emploi en Ontario** a augmenté de façon importante, soit de 61 900 postes (ou 0,8 %) au T2 de 2026, après une diminution de 52 900 postes au trimestre précédent. La croissance de l'emploi découlait d'une augmentation de 74 300 postes à plein temps, lesquelles compensaient une perte de 12 400 postes à temps partiel. La croissance de l'emploi était concentrée dans le secteur privé (48 600) et le travail autonome (17 000), une hausse partiellement compensée par des pertes dans le secteur public (-3 600)⁹.

Figure 4

Le nombre d'emplois a augmenté de 61 900 postes au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, évolution d'un trimestre à l'autre, en milliers



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

Par grande tranche d'âge, les gains d'emploi au T2 de 2026 se sont concentrés chez les travailleurs du groupe d'âge principal (âgés de 25 à 54 ans), dont l'emploi a augmenté de 63 300 postes. L'emploi chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans) a connu une hausse modeste de 900 postes, mais a reculé chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus (-2 300).

L'Ontario a connu une hausse de l'emploi dans plusieurs grandes industries au T2 de 2026, les gains les plus importants ayant été enregistrés dans les soins de santé (25 600); les services financiers, d'assurance et immobiliers (15 400); le secteur manufacturier (14 100); les services professionnels, scientifiques et techniques (8 700); et les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien (6 600)¹⁰. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par des pertes dans les secteurs du commerce de gros et de détail (-14 500), de la construction (-4 100) et des services publics (-2 700).

⁹ Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

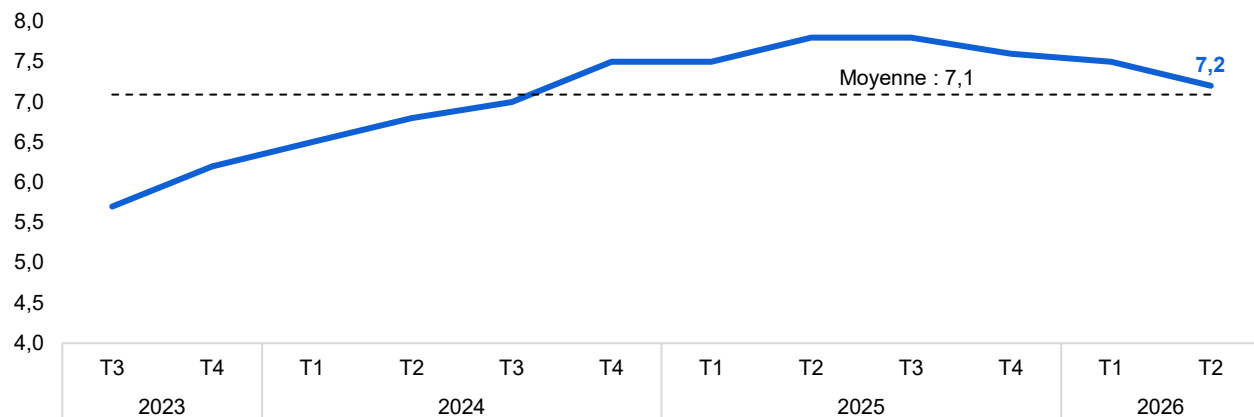
¹⁰ Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0355-01 et BRF.

La population active de l'Ontario a augmenté de 35 600 personnes (0,4 %) au T2 de 2026. La croissance de l'emploi ayant dépassé le nombre de personnes entrant sur le marché du travail, le **taux de chômage** de l'Ontario a reculé de 0,3 point de pourcentage, passant de 7,5 % au T1 de 2026 à 7,2 % au T2 de 2026, soit le taux le plus bas depuis près de deux ans. Le taux de chômage a diminué tant chez les travailleurs du groupe d'âge principal (passant de 6,6 % à 6,1 %) que chez les jeunes (passant de 15,9 % à 15,7 %). En revanche, le taux de chômage des travailleurs plus âgés a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 4,8 %.

Figure 5

Le taux de chômage a baissé pour atteindre 7,2 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



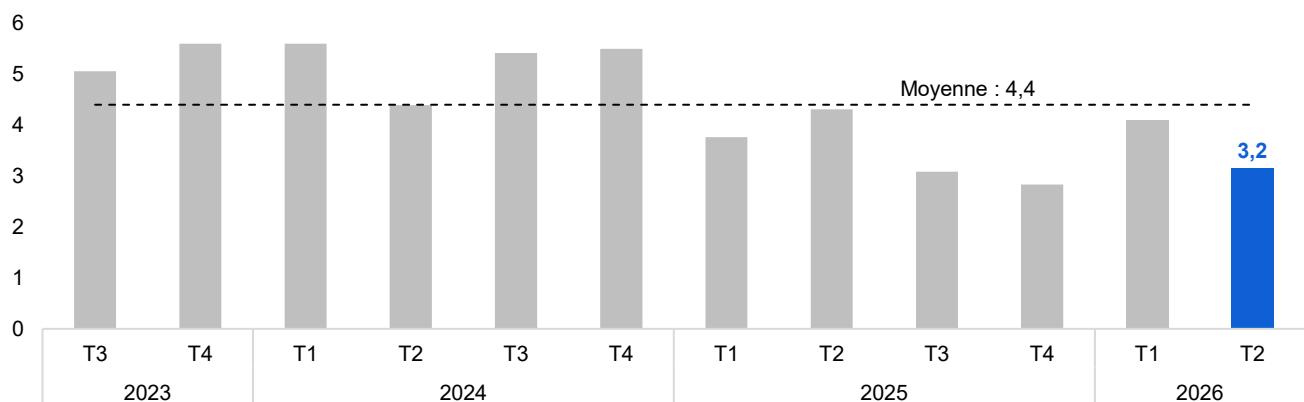
Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0287-01 et BRF.

Les **salaires horaires moyens** ont augmenté de 3,2 % au T2 de 2026 par rapport au T2 de 2025, atteignant 38,49 \$ l'heure. La hausse des salaires horaires a été généralisée dans la plupart des grandes industries, les salaires dans les secteurs de production de biens ayant augmenté de 3,5 % et ceux des secteurs de services de 3,1 %. Parmi les industries ayant connu la plus forte croissance salariale figuraient les finances, les assurances et l'immobilier; la foresterie, la pêche, l'exploitation minière, l'exploitation des carrières ainsi que l'extraction de pétrole et de gaz; commerce de gros et de détail; le secteur manufacturier; ainsi que les services d'hébergement et de restauration.

Figure 6

Les salaires horaires moyens ont augmenté de 3,2 % au T2 de 2026

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau 14-10-0063-01 et BRF.

Le taux d'**inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC)**¹¹ de l'Ontario était de 2,3 % au T2 de 2026, soit un taux supérieur à celui de 1,7 % enregistré au T1 de 2026. Parmi les principales composantes de l'IPC, l'énergie a pesé de manière significative (20,6 %) au T2 de 2026, sous l'effet d'une flambée des prix de l'essence (30,9 %) découlant de la guerre en Iran. En excluant l'énergie, le taux d'inflation de l'Ontario s'est établi à 1,3 % au T2 de 2026, soit un point de pourcentage de moins que le taux global et le taux le plus bas enregistré depuis plus de cinq ans.

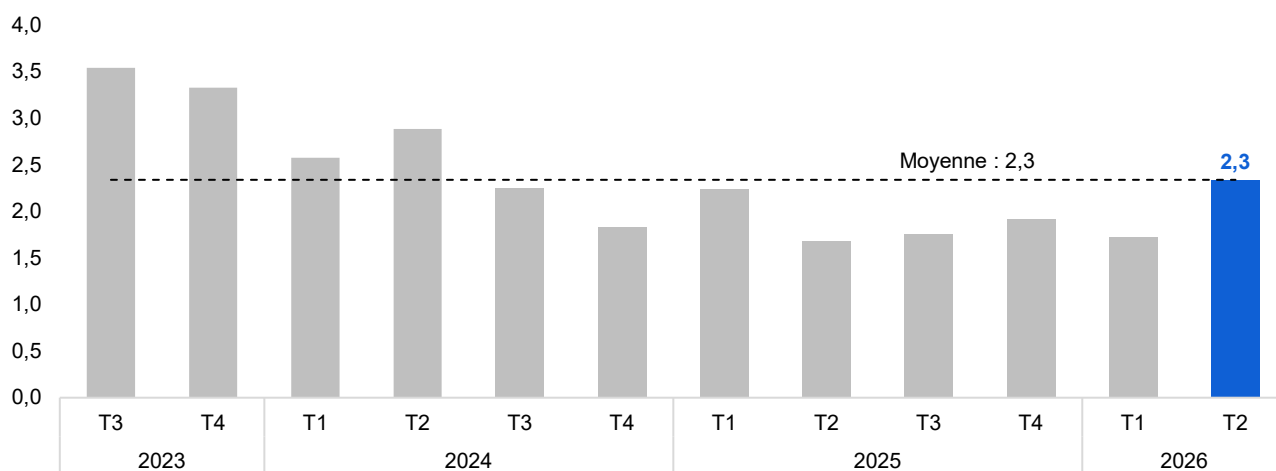
Les autres catégories ayant affiché une inflation supérieure au taux global au T2 de 2026 étaient les transports (7,9 %) et l'alimentation (3,8 %). À l'inverse, l'alcool et le tabac (2,1 %), les loisirs et la lecture (1,6 %), les vêtements et les chaussures (1,3 %), le logement (0,2 %) et les dépenses d'entretien du ménage (-0,7 %) ont tous connu une hausse plus lente que l'inflation globale. Au cours du premier semestre de 2026, l'inflation liée au logement s'est établie en moyenne à 0,1 %, soit le niveau le plus bas depuis la fin de 2009 et le début de 2010, juste après la crise financière mondiale.

Au cours de la première moitié de 2026, le taux d'inflation de l'IPC de l'Ontario s'est établi en moyenne à 2,0 %, soit le taux le plus bas parmi les provinces, ce qui reflète en partie la croissance économique relativement plus faible de l'Ontario¹². Si cette tendance se maintient pour l'ensemble de l'année, ce serait la première fois depuis 1991 que le taux d'inflation annuel de l'IPC de l'Ontario serait le plus bas de toutes les provinces.

Figure 7

Le taux d'inflation de l'IPC était de 2,3 % au T2 de 2026

Données non désaisonnalisées, d'une année à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau 18-10-0004-01 et BRF.

¹¹ Mesuré d'une année à l'autre.

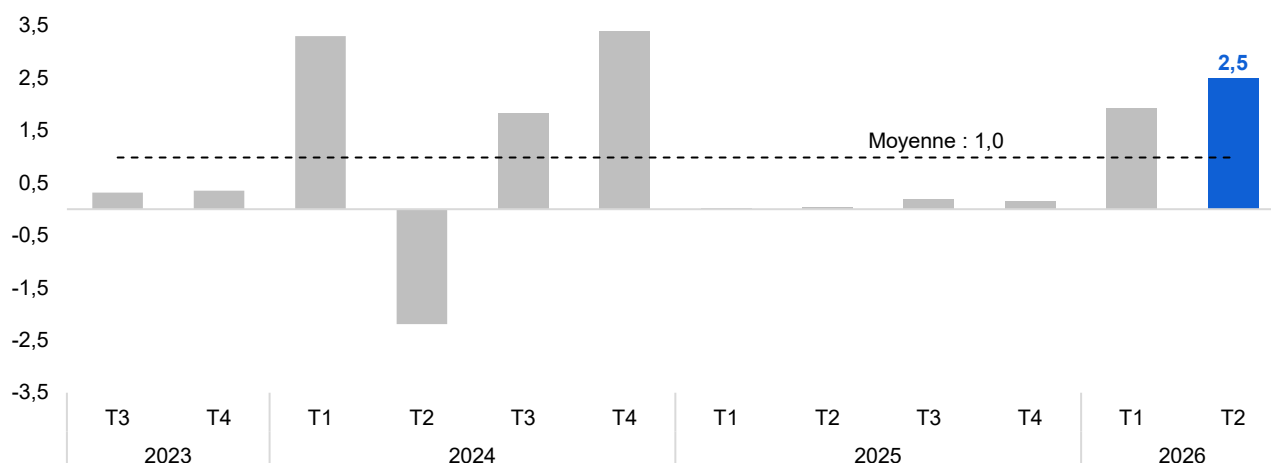
¹² Au cours de la période allant de 2024 à 2025, l'Ontario a enregistré la troisième croissance du PIB réel la plus lente de toutes les provinces.

Les **ventes au détail**¹³ ont augmenté de 2,5 % au T2 de 2026 en Ontario, ce qui marque la deuxième hausse trimestrielle consécutive après quatre trimestres de faiblesse prolongée. La croissance de la vente au détail au T2 de 2026 est due aux ventes d'essence et de carburants (principalement en raison de la hausse des prix), de véhicules et de pièces automobiles, ainsi que des soins de santé et d'hygiène, qui ont largement compensé les baisses enregistrées dans les secteurs des marchandises diverses, des meubles et des appareils électroménagers, ainsi que des aliments et boissons.

Figure 8

La vente au détail a augmenté de 2,5 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableau [20-10-0056-01](#) et BRF.

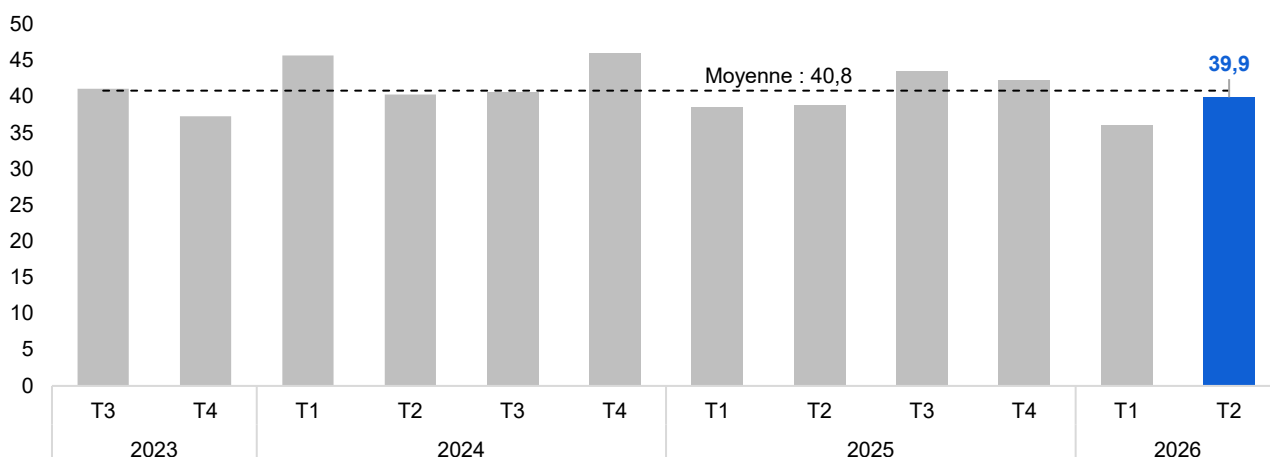
¹³ Comme les chiffres de juin n'étaient pas disponibles au moment de la publication, l'Indicateur avancé du commerce de détail canadien de Statistique Canada a donc été utilisé pour calculer la valeur du T2 de 2026 pour l'Ontario. Voir [Statistique Canada, Commerce de détail, mai 2026](#).

Les **reventes de logements** en Ontario au T2 de 2026 se sont élevées à 39 900 unités, une diminution de 10,6 % par rapport au trimestre précédent. Cela a marqué un rebond par rapport au T1 de 2026, où les conditions météorologiques hivernales défavorables avaient fait chuter les ventes à leur plus bas niveau depuis le début de 2009, si l'on exclut la pandémie.

Figure 9

La revente de logements a augmenté de 39 900 unités au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



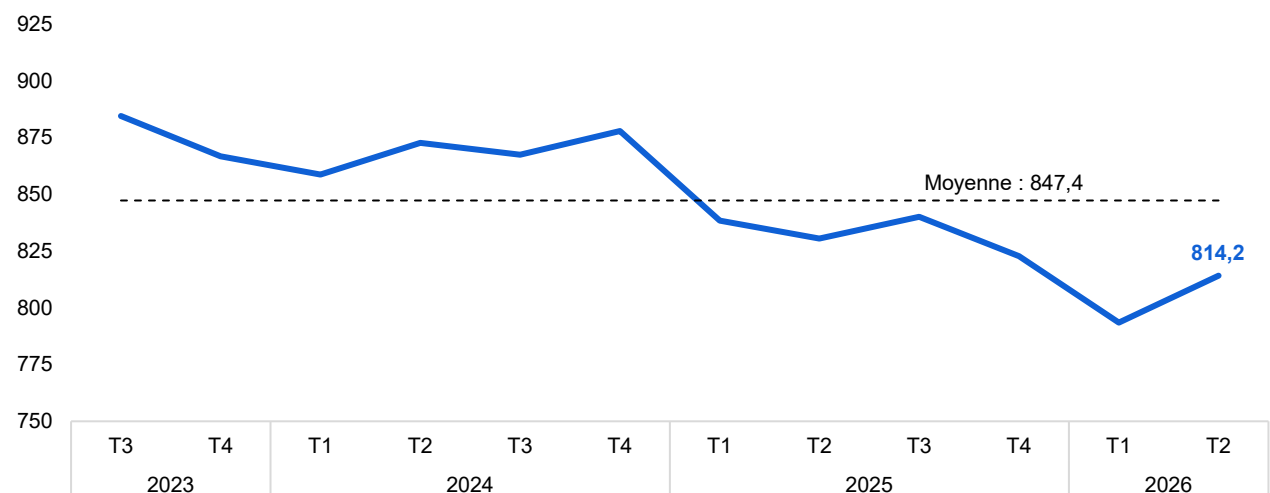
Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Le **prix de revente des logements** en Ontario était en moyenne de 814 200 \$ au T2 de 2026, soit une hausse de 2,6 % par rapport au trimestre précédent. Au T2 de 2026, le prix moyen de revente des logements était inférieur de 224 700 \$ (ou -21,6 %) au pic atteint au T1 de 2022 (1 038 900 \$), mais 153 800 \$ (ou 23,3 %) au-dessus du prix moyen pré-pandémique de revente des logements au T1 de 2020 (660 400 \$).

Figure 10

Les prix moyens de revente des logements ont augmenté pour atteindre 814 200 \$ au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers de dollars



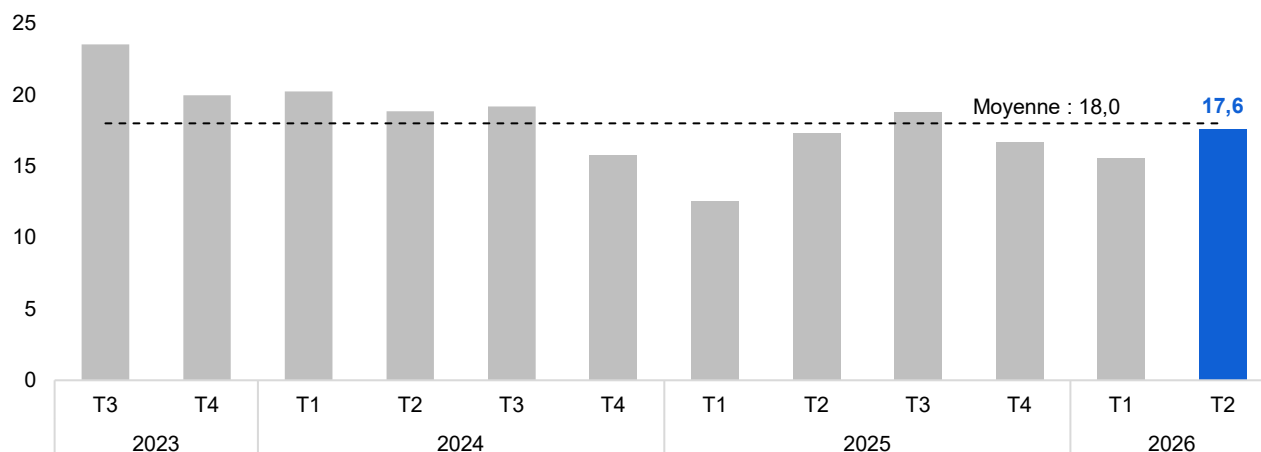
Sources : Association canadienne de l'immobilier et BRF.

Les **mises en chantier de logements**¹⁴ au T2 de 2026 ont atteint 17 600 unités au total en Ontario, une augmentation de 12,9 % par rapport au T1 de 2026. Au T2 de 2026, 85 % de l'ensemble des mises en chantier concernaient des immeubles à logements multiples, alors que 15 % étaient des maisons individuelles¹⁵. Malgré la hausse enregistrée au T2 de 2026, les mises en chantier de logements en Ontario sont restées inférieures à leur moyenne sur 12 trimestres au cours de six des sept derniers trimestres.

Figure 11

Les mises en chantier de logements ont augmenté pour atteindre 17 600 unités au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, en milliers d'unités



Sources : Statistique Canada, Tableau [34-10-0141-01](#) et BRF.

¹⁴ La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) définit un logement comme étant « un ensemble structurellement distinct de locaux d'habitation autonomes [avec] ... une entrée privée à partir de l'extérieur de l'immeuble ou d'un corridor, d'un hall ou d'un escalier commun à l'intérieur de l'immeuble. L'entrée doit pouvoir être utilisée sans passer par un autre logement distinct. » Voir le document [Méthodes d'enquête – logements écoulés, mises en chantier et achèvements](#) de la SCHL.

¹⁵ Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement, [Mises en chantier désaisonnalisées \(Canada et provinces\)](#). Selon les données non désaisonnalisées du Tableau [34-10-0135-01](#) de Statistique Canada, la proportion des mises en chantier de maisons individuelles a baissé depuis les années 1990, alors qu'elle atteignait son sommet de 68 %, reflétant des problèmes d'accessibilité financière, une évolution des préférences des ménages et des efforts destinés à accroître la densité.

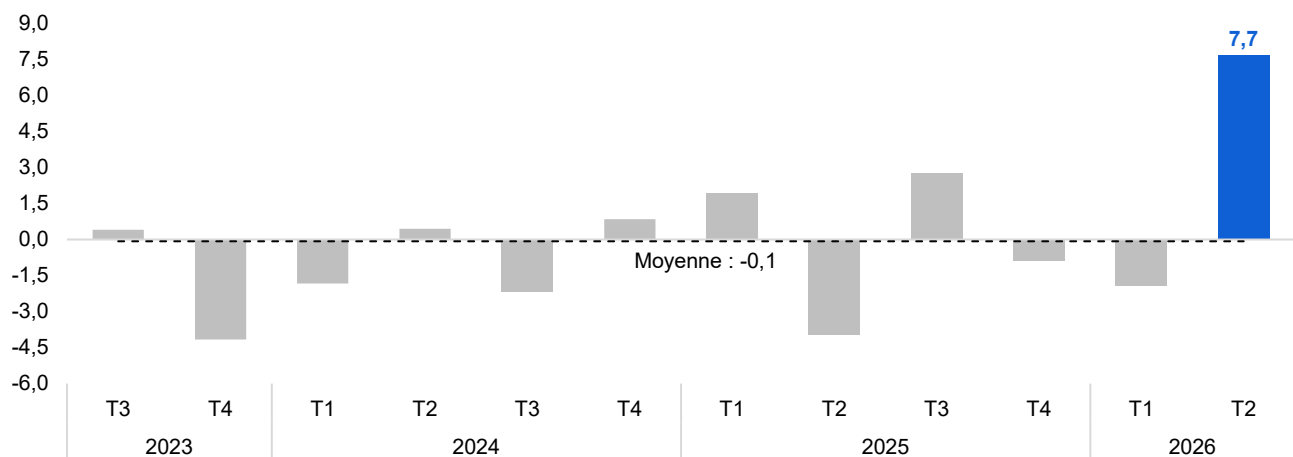
Entreprises

Les **ventes du secteur manufacturier** ont enregistré une forte hausse de 7,7 % au T2 de 2026, après une baisse de 1,9 % au T1 de 2026. Cette hausse résulte principalement de l'augmentation des ventes de matériel de transport (18,4 %), de produits issus du pétrole et du charbon (20,2 %) et de machines (12,2 %). Le rebond des ventes au T2 de 2026 fait suite à une période prolongée de faiblesse reflétant l'incidence des tarifs douaniers américains ainsi que les fermetures d'usines automobiles pour réoutillage.

Figure 12

Les ventes de produits manufacturés ont augmenté de 7,7 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



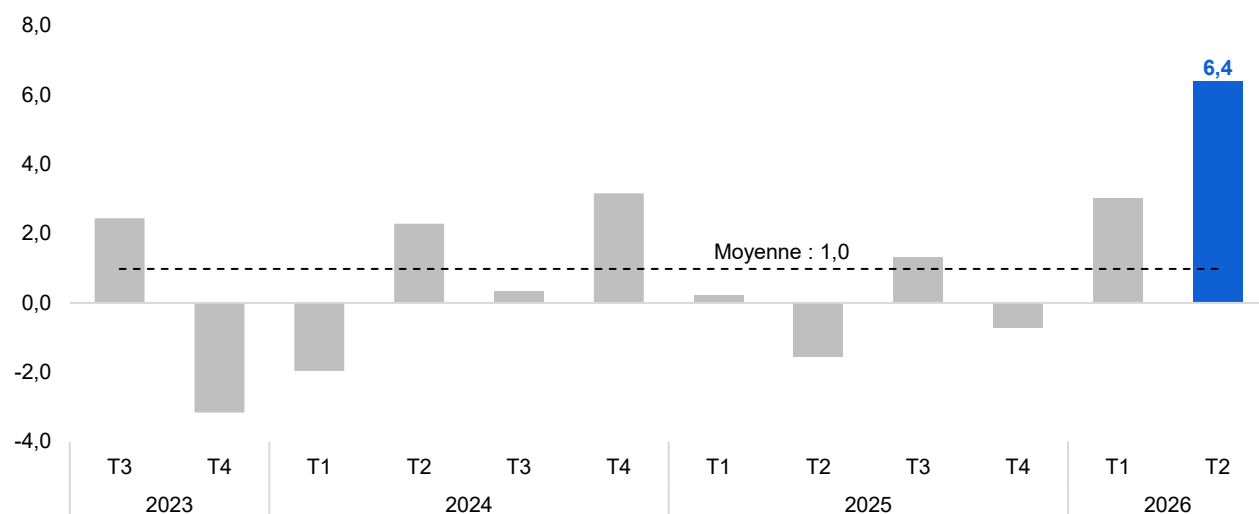
Sources : Statistique Canada, Tableau [16-10-0048-01](#) et BRF.

Le **commerce de gros**, qui mesure les ventes d'articles en grande quantité aux détaillants et aux entreprises, a augmenté de 6,4 % au T2 de 2026, après une augmentation de 3,0 % au cours du trimestre précédent. L'augmentation au T2 de 2026 découlait principalement d'une hausse du pétrole et des produits pétroliers (24,0 %), des machines et équipements (6,7 %), des véhicules et des pièces automobiles (5,8 %) et des matériaux et fournitures de construction (13,6 %).

Figure 13

Le commerce de gros a augmenté de 6,4 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



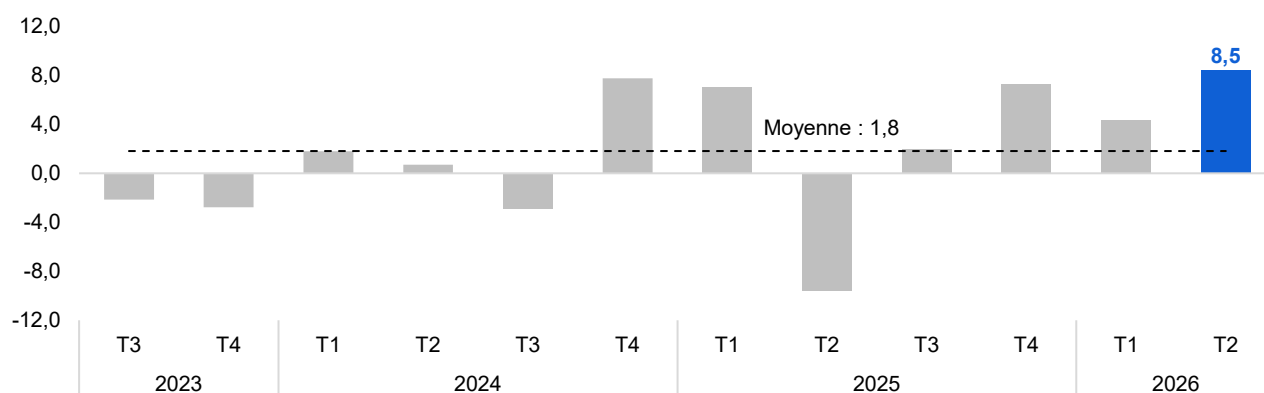
Sources : Statistique Canada, Tableau 20-10-0074-01 et BRF.

Les **exportations internationales de marchandises**, qui regroupent l'ensemble des biens quittant le pays depuis l'Ontario, ont augmenté de 8,5 % au T2 de 2026, une augmentation par rapport à la croissance de 4,3 % enregistrée au trimestre précédent. La hausse enregistrée au deuxième trimestre est en grande partie attribuable à l'augmentation des exportations de véhicules et de pièces automobiles, de produits chimiques, de plastique et de caoutchouc, de biens de consommation et de machines industrielles, partiellement contrebalancée par la faiblesse des exportations de produits énergétiques, d'aéronefs et autres matériel et pièces de transport.

Figure 14

Les exportations internationales de marchandises ont augmenté de 8,5 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



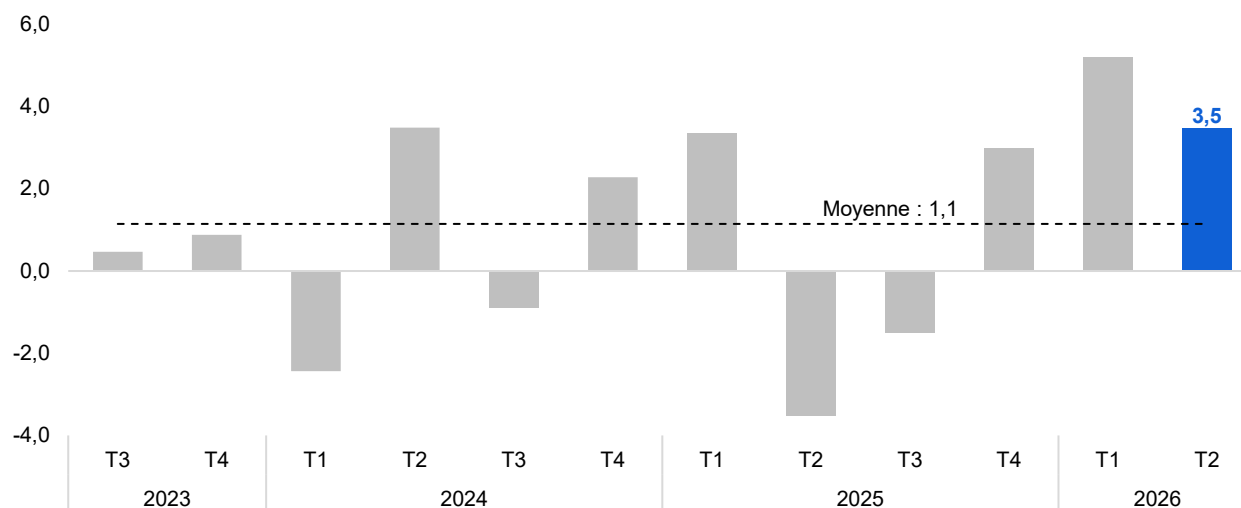
Sources : Statistique Canada, Tableaux 12-10-0175-01, 12-10-0163-01 et estimations du BRF.

Les **importations de marchandises internationales**, qui mesurent la quantité de biens internationaux entrant en Ontario, ont augmenté de 3,5 % au T2 de 2026; après une hausse de 5,2 % au trimestre précédent. L'augmentation est grande partie tributaire de la hausse des importations de matériel et pièces électroniques et électriques, de véhicules et de pièces automobiles, de produits chimiques ainsi que produits en plastique et en caoutchouc et de machines industrielles, lesquelles sont partiellement compensées par la faiblesse des importations de produits métalliques et de produits minéraux non métalliques, de produits énergétiques et de minerais et minéraux non métalliques.

Figure 15

Les importations de marchandises internationales ont augmenté de 3,5 % au T2 de 2026

Données désaisonnalisées, croissance d'un trimestre à l'autre, en pourcentage



Sources : Statistique Canada, Tableaux [12-10-0175-01](#), [12-10-0163-01](#) et estimations du BRF.

Incidence des tendances économiques récentes

Pour l'ensemble de l'année, les dernières *Perspectives économiques et budgétaires*¹⁶ (PEB) publiées par le BRF en février 2026 prévoyaient que le PIB réel annuel de l'Ontario augmenterait de 1,4 % en 2026, tandis que le PIB nominal devrait augmenter de 3,6 %.

Les données économiques récentes et les événements mondiaux ont exercé une forte pression à la baisse sur la projection du BRF concernant la croissance des PIB réel et nominal pour 2026.

- Le PIB réel de l'Ontario a reculé au quatrième trimestre de 2025 et au premier trimestre de 2026. Malgré des indicateurs économiques solides au T2 de 2026, la croissance récente du PIB s'est avérée nettement plus faible que ce que le BRF avait prévu dans ses PEB de février 2026.

¹⁶ Consulter le rapport du BRF intitulé *Perspectives économiques et budgétaires, hiver 2026*.

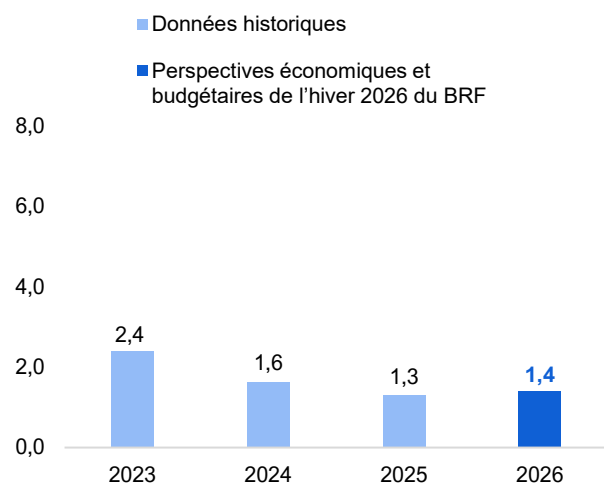
- Les données récentes indiquent que la croissance de la population de l'Ontario était plus faible que prévu, ce qui pourrait exercer une pression baissière sur la croissance économique. Comparativement à l'année précédente, la population de l'Ontario a diminué au cours de chacun des trois derniers trimestres, marquant ainsi la toute première baisse démographique de la province depuis le début des statistiques en 1951¹⁷. Ce recul s'explique par un exode important de résidents non permanents et par une baisse du nombre de nouveaux résidents permanents.
- La guerre en Iran a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales et fait augmenter dramatiquement les cours du pétrole, ce qui ralentira à son tour les dépenses des ménages et des entreprises. Les PEB de février 2026 prévoyaient que le prix du pétrole brut West Texas Intermediate s'établirait en moyenne à 60 \$ US le baril en 2026, alors que les prix du pétrole se sont maintenus en moyenne à 90 \$ US le baril depuis le début de la guerre. Selon le budget de l'Ontario de 2025, une augmentation soutenue du prix du pétrole brut de 10 \$ US le baril pourrait faire fléchir la croissance du PIB réel de l'Ontario en 2026 de 0,1 à 0,3 point de pourcentage¹⁸.

Le BRF continuera de suivre de près le rendement économique de l'Ontario et mettra à jour ses prévisions de croissance économique dans ses prochaines *Perspectives économiques et budgétaires*.

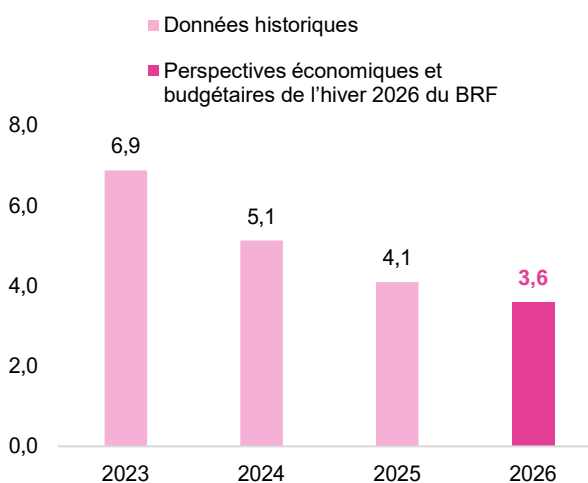
Figure 16

Les tendances économiques récentes laissent entrevoir des révisions aux projections de croissance économique du BRF pour 2026

PIB réel, croissance annuelle, en pourcentage



PIB nominal, croissance annuelle, en pourcentage



Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Statistiques Canada, Tableaux [36-10-0222-01](#) et [18-10-0004-01](#).

¹⁷ Dans sa [publication de juin 2026](#), Statistique Canada a souligné la possibilité de révisions plus importantes que d'habitude des estimations relatives aux résidents non permanents dans sa prochaine publication prévue en septembre 2026, ce qui pourrait entraîner des révisions à la hausse des estimations de la population totale.

¹⁸ Budget de l'Ontario 2025, [Tableau 2.7](#). Le budget de l'Ontario de 2026 n'incluait pas d'estimations de l'incidence des changements des principaux facteurs externes influençant la croissance économique de la province.

Glossaire

Indicateurs économiques

Produit intérieur brut (PIB)

Le PIB est un indicateur général de l'activité économique qui mesure la valeur des biens et des services produits par une économie. Le PIB est mesuré à la fois sur la base des dépenses, sur la base des revenus, et sur la base de valeur ajoutée par industrie.

Taux d'emploi et taux de chômage

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, le taux d'emploi est une estimation du nombre de personnes qui ont effectué un travail (rémunéré ou non rémunéré), dans un emploi ou une entreprise, ou des personnes qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de facteurs indépendants de leur emploi (par ex., leur santé ou un conflit de travail) en proportion de la population active. Le taux de chômage représente le nombre de personnes qui recherchent activement du travail, mais qui n'ont pas d'emploi, en proportion de la main-d'œuvre totale. Ces deux indicateurs sont les mesures les plus courantes de la performance du marché du travail.

Salaires horaires moyens

Les salaires horaires moyens sont mesurés avant impôts et autres déductions. Ils incluent par ailleurs les pourboires, commissions et primes aussi bien pour les travailleurs payés à l'heure que les travailleurs salariés. Cet indicateur est une mesure de l'augmentation des salaires et du resserrement du marché du travail.

Ventes au détail

Les ventes au détail représentent la valeur des biens finis vendus au public par les détaillants. Cet indicateur fournit des renseignements sur les dépenses des ménages par types de produits.

Reventes de logements

Les chiffres de revente de logements montrent le nombre de logements existants vendus et constituent la mesure la plus courante de l'activité du marché immobilier.

Prix des logements

Il s'agit du prix moyen des logements existants vendus. Cet indicateur est la mesure la plus courante des prix des logements qui fournit une indication de la vigueur du marché immobilier.

Mises en chantier de logements

Les mises en chantier de logements mesurent le nombre de logements pour lesquels la construction a commencé, notamment les logements individuels et les immeubles à logements multiples. Cet indicateur fournit une mesure de l'évolution du parc de logements et peut être comparé à la croissance de la population afin de fournir des indications sur le caractère adéquat de l'offre de logements.

Ventes de produits manufacturés

La valeur des produits manufacturés qui ont été expédiés à un consommateur en Ontario. Cet indicateur mesure la production industrielle.

Commerce de gros

La valeur des marchandises vendues en grande quantité aux détaillants, entreprises et clients institutionnels (comme les gouvernements). Cet indicateur fournit des indications sur l'activité du secteur des affaires.

Exportations et importations internationales de marchandises

La valeur des marchandises expédiées hors du pays depuis l'Ontario (exportations) ou vers l'Ontario depuis un autre pays (importations). Le commerce international de marchandises joue un rôle important dans la croissance économique et fournit des indications sur le niveau de compétitivité de la province par rapport à d'autres collectivités publiques.

Définitions techniques

Dollars indexés

Les valeurs reflètent les prix après correction pour tenir compte de l'inflation.

Données désaisonnalisées

Chiffres qui ont été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers pouvant avoir une incidence sur les données.

Données non désaisonnalisées

Chiffres n'ayant pas été rajustés pour tenir compte des facteurs saisonniers.

D'une année à l'autre

Comparaison des chiffres d'une période particulière avec les chiffres de la même période, mais de l'année précédente. Par exemple, la croissance d'une année à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T4 de 2022. L'utilisation des chiffres d'une année à l'autre élimine l'incidence des facteurs saisonniers.

D'un trimestre à l'autre

Comparaison des chiffres d'un trimestre par rapport au suivant. Par exemple, la croissance d'un trimestre à l'autre du T4 de 2023 compare les chiffres du T4 de 2023 aux chiffres du T3 de 2023. La croissance d'un trimestre à l'autre peut être négativement influencée par des facteurs saisonniers, sauf si les données ont été désaisonnalisées.

Méthodologie

Les chiffres utilisés dans le présent rapport sont présentés principalement sur une base trimestrielle. Pour les indicateurs économiques qui sont désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés d'un trimestre à l'autre. Pour les indicateurs non désaisonnalisés, les taux de croissance sont présentés pour le trimestre correspondant de l'année précédente afin d'éviter que les facteurs saisonniers aient une incidence sur les tendances économiques. Les indicateurs sont présentés en dollars indexés, sauf mention contraire.

Pour certaines données économiques, notamment le commerce de détail, les ventes de produits manufacturés et le commerce de gros, celles du dernier mois du trimestre peuvent ne pas être encore disponibles au moment de la publication du rapport. Dans ces cas, l'estimation préliminaire nationale de Statistique Canada est utilisée pour estimer la croissance en Ontario pour ce mois.

À propos du présent document

Établi en vertu de la Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par :

Edward Crummey (directeur de l'analyse économique et budgétaire) et **Yefei Zhang** (économiste, analyse économique et budgétaire) sous la supervision de **Paul Lewis** (économiste en chef).

Ce rapport a été préparé grâce à des renseignements accessibles au public.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2818-3460

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026